

8. Ne vivez pas au-dessus de vos moyens

Gardez un œil sur vos dettes et assurez-vous de respecter des limites raisonnables. Plusieurs professionnels suggèrent que votre niveau d'endettement, qui englobe toutes vos dettes, ne dépasse jamais le total des fonds en caisse. Cela peut ne pas être réaliste, mais gardez cette règle en tête et gérez les déficits prudemment.

Certaines façons de garder le contrôle de votre crédit sont énumérées ci-dessous.

- a) **Ne dépensez jamais au-delà de votre limite de crédit.**
- b) **Votre solde doit demeurer en deçà de votre limite de crédit.**
Un endettement élevé peut être au détriment d'une cote de crédit.
- c) **Ne faites pas trop de demandes de crédit.** Lorsque vous demandez du crédit, les prêteurs obtiennent votre cote de crédit auprès des bureaux de crédit. Un nombre trop élevé de demandes en peu de temps pourrait avoir un effet négatif sur votre cote de crédit. Votre cote de crédit n'est pas affectée lorsque vous demandez des renseignements sur votre propre rapport de crédit.
- d) **Soyez averti dans votre choix d'une carte de crédit.** Un nombre limité de comptes – prêts ou cartes de crédit – est un bon moyen d'assainir les finances de votre entreprise et votre cote de crédit. Lisez les petits caractères et magasinez pour trouver les meilleures modalités. Une faible variation du taux d'intérêt annuel en pourcentage (TAP) peut avoir un effet important sur la gestion d'une entreprise. Évaluez toutes vos options (avantages, frais et taux d'intérêt) avant de signer un contrat de crédit. Cela aidera à garder vos paiements sous contrôle.
- e) **Quel niveau d'endettement pouvez-vous vous permettre?** Si vous l'ignorez, il est facile de vous embourber. Avant de faire la demande d'un prêt, vous devriez connaître votre chiffre d'affaires ainsi que les dépenses que vous devez acquitter au moyen de cet argent, et vos coûts d'emprunt. Afin de calculer votre ratio d'endettement, vous n'avez qu'à diviser le TOTAL de vos paiements mensuels de dettes par votre salaire mensuel brut. En général, un ratio supérieur à 38 % est trop élevé.